



Plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI"
contact@assureravenirpmi.org - <https://assureravenirpmi.org>

Communiqué de la plate-forme Assurer l'avenir de la PMI - 7 novembre 2025

Pour redonner une nouvelle jeunesse à la PMI, continuons le mouvement !

Autour de l'anniversaire des 80 ans de la PMI, et à l'invitation de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI", des centaines de professionnel.les de PMI se sont adressé.es au premier ministre Monsieur Lecornu et à la ministre de la santé, Madame Rist, les appelant à [des mesures urgentes afin de revitaliser le dispositif de PMI et de santé sexuelle](#). Une cinquantaine se sont réuni.es devant le ministère de la santé mercredi 5 novembre pour appuyer cette mobilisation.

Une délégation de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" a été reçue par le directeur adjoint chargé de l'enfance et des membres du cabinet de la ministre.

Nous avons reçu une écoute attentive et bien informée des enjeux relatifs à la situation de la PMI. Si aucune porte n'a été formellement fermée à nos propositions et demandes, nous n'avons obtenu de réponse précise que sur l'engagement de mettre en place dès décembre 2025 un comité stratégique sur la PMI rassemblant tous les acteurs impliqués dans cette politique. Nous avons insisté sur la nécessité de doter ce comité stratégique d'une assise réglementaire afin d'assurer une véritable pérennité à cette instance d'animation nationale de la politique de PMI.

Sur nos autres propositions et revendications, relatives au financement, à l'attractivité des métiers, à la détermination de normes minimales d'effectifs pour mettre en œuvre les objectifs de santé publique fixés à la PMI, nous n'avons pas obtenu de réponses concrètes. Une nouvelle réunion avec le cabinet de Madame Rist nous a été proposée d'ici trois semaines pour nous faire part des suites que le gouvernement apportera à nos demandes.

Nous appelons les professionnel.les, les parents, les citoyen.nes concerné.es à rester mobilisé.es avec nous et à défendre ensemble les mesures incontournables qui s'imposent pour redresser le dispositif de PMI et de santé sexuelle, au bénéfice des bébés, des enfants, des jeunes et des familles.